



INSTITUT SAINT-LAURENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
RUE SAINT-LAURENT, 33 - 4000 LIEGE
Tél : 04/223.11.31 Fax : 04/223.26.84
E-mail : admin@isl.be

POUVOIR ORGANISATEUR : ASBL CENTRE D'ENSEIGNEMENT SAINT-LAURENT – LIEGE

**Demande d'étude de parcours pour le Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel –
Orientation Électromécanique
Année académique /**

1) Coordonnées personnelles

NOM, Prénom	
Téléphone	
E-mail	
Situation actuelle	<input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Travailleur : temps plein / temps partiel <input type="checkbox"/> Indépendant <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Autre :
Motivation de la demande	<input type="checkbox"/> Progression professionnelle <input type="checkbox"/> Réorientation de carrière <input type="checkbox"/> Choix personnel <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :

2) Introduction de votre dossier de demande de valorisation

Votre dossier de demande de valorisation doit être introduit au plus tard le 20 septembre, sous format papier au Secrétariat de l'Institut.

Ce dossier comportera :

- le document présent dûment complété
- un relevé de notes certifiant la (les) cote(s) obtenue(s) et spécifiant le volume horaire de la matière suivie (nombre de crédits ECTS ou de périodes de cours)
- les fiches ECTS des différentes UE sur lesquels vous vous basez pour demander vos valorisations
- une description de fonction le cas échéant
- vos attestations de formations suivies
- tout autre document utile à votre demande de valorisation

L'examen de votre demande de valorisation sera effectué par le Conseil des études. Sa décision vous sera communiquée au plus tard dans les quinze jours ouvrables suivant la réception du dossier complet. Pour chaque unité d'enseignement dont vous souhaitez une valorisation, la décision du Conseil des études sera :

- Sanction de l'unité d'enseignement (valorisation complète)
- Dispense partielle (pour une partie des acquis d'apprentissage ou activités d'enseignement)
- Pas de valorisation possible

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour une aide à la constitution de votre dossier, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse vae@isl.be

Nombre de documents du dossier de demande :

Date de remise du dossier de demande :

Signature de l'étudiant pour accord :

3) Parcours personnel

➤ Diplômes, formations

Intitulé de la formation :
Etablissement :
Date :
Diplôme, ou titre obtenu :

Intitulé de la formation :
Etablissement :
Date :
Diplôme, ou titre obtenu :

Intitulé de la formation :
Etablissement :
Date :
Diplôme, ou titre obtenu :

➤ Stages effectués

Intitulé du stage :
Durée :
Lieu :

Intitulé du stage :
Durée :
Lieu :

Intitulé du stage :
Durée :
Lieu :

➤ Parcours professionnel

Intitulé de la fonction :
Entreprise :
Principales responsabilités :
Dates de début et de fin :

Intitulé de la fonction :
Entreprise :
Principales responsabilités :
Dates de début et de fin :

Intitulé de la fonction :
Entreprise :
Principales responsabilités :
Dates de début et de fin :

4) Demande de valorisation des acquis d'enseignement

Pour chaque unité d'enseignement de la Section, il existe un dossier pédagogique, approuvé par le Gouvernement de la Communauté Française, reprenant les acquis d'apprentissage qui doivent être atteints pour réussir cette unité.

La lecture de ces dossiers pédagogiques va vous permettre d'identifier les unités d'enseignement que vous souhaitez valoriser parce que vous estimez en maîtriser les acquis d'apprentissage suite à la réussite d'un enseignement reconnu. Vous pourrez ainsi **compléter le tableau aux pages suivantes afin de nous indiquer les unités d'enseignement pour lesquelles vous demandez une valorisation.**

N° admin	Libellé	Crédits ECTS	Intitulé du cours correspondant	Note obtenue	Etablissement d'enseignement	Crédits ECTS	Année académique	Décision de l'Institut
Unités d'Enseignement (UE) de la Section								
1331	Informatique : programmation d'applications industrielles	8						
1332	Thermodynamique appliquée	8						
1333	Aspects généraux de la gestion économique et humaine	4						
1334	Amélioration des processus d'exploitation	6						
1335	Recherche appliquée et langues	8						
1336	Aspects environnementaux des techniques de production	2						
1337	Gestion entrepreneuriale et sécurité	6						

1338	Electrotechnique et électronique	8						
1339	Connaissance et résistance des matériaux	5						
1340	Techniques de fabrication, métrologie et commande numérique	5						
1341	Mécanique appliquée	6						
1342	Electrotechnique et électronique de puissance : bureau d'études	9						
1343	Organes des machines : bureau d'études	10						
1344	Automatismes	7						
1345	Stage de la section	8						
1346	Epreuve Intégrée de la section	20	Pas de dispense possible					

5) Demande de valorisation de l'expérience professionnelle et/ou personnelle

Vous devez spécifier dans ce tableau les unités d'enseignement (parmi celles du tableau au point 4) pour lesquelles vous estimez maîtriser les acquis d'apprentissage et décrire vos compétences correspondantes. **Attention** : en plus des informations que vous aurez mentionnées ci-dessous, vous devrez passer un test ou une épreuve avant le 30 septembre de l'année civile en cours afin de vérifier votre maîtrise des acquis d'apprentissage.

Unité d'enseignement	Description des compétences acquises en lien avec les acquis d'apprentissage	Décision de l'Institut